



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DE LA FEDERATION REGIONALE DES CHASSEURS
DU CENTRE – VAL DE LOIRE
25 mai 2023 - Orléans**

PROCÈS-VERBAL

Les administrateurs des six Fédérations Départementales des Chasseurs de la région Centre se sont réunis le 25 mai 2023 au siège de la Fédération Régionale des Chasseurs du Centre-Val de Loire, 11 rue Paul Langevin – 45100 ORLEANS LA SOURCE sur convocation adressée à chaque membre de la FRCCVL.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par chaque membre présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire.

La feuille de présence permet de constater que l'Assemblée est régulièrement constituée et qu'elle peut valablement délibérer.

Monsieur Hubert-Louis VUITTON remercie les administrateurs de FDC ainsi que les personnalités présentes :

- Mademoiselle Alizée PENON-MURDZA, experte comptable du cabinet ORCOM.
- Madame Susie LUCAS notre commissaire aux comptes.

Conformément aux statuts, Monsieur VUITTON propose de désigner les membres du bureau de l'AG comme suit :

- Le Président : Hubert-Louis VUITTON
- Les 2 Vice-Présidents : Jean Paul MOKTAR et Alain MACHENIN
- Le Trésorier : Gérard GENICHON n'était pas présent c'est Monsieur Jean-Claude COTINEAU, Trésorier adjoint, qui assurera ce rôle
- Et Monsieur Alain BELLOY, secrétaire de la fédération n'étant pas présent c'est Monsieur MAINGAULT, son suppléant au sein de notre conseil d'administration qui est proposé en tant que secrétaire du bureau de l'AG. Le choix du Bureau est approuvé à l'unanimité.

Monsieur VUITTON propose que les décisions et approbations soient prises à main levée. Cette proposition est acceptée à l'unanimité par les membres de l'Assemblée Générale.

Il présente ensuite l'ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 mai 2022
- Rapport moral
- Compte rendu financier et rapport du Commissaire aux comptes de l'exercice 2020-2021 – Vote des résolutions
- Approbation du budget de l'exercice 2022/2023 – Vote des résolutions.
- Rapport d'activité technique
- Questions diverses

I. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'AG ORDINAIRE DU 25 MAI 2022

Le compte rendu de l'Assemblée Générale ordinaire du 25 mai 2022 à Orléans est approuvé à l'unanimité.

II. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

«Bonjour à tous,
Mademoiselle l'Expert comptable,
Madame la Commissaire aux Comptes,
Mesdames et Messieurs les administratrices et administrateurs de Fédérations départementales,
Mesdames et Messieurs les Directrices et Directeurs de fédérations,

Je vous souhaite à tous la bienvenue pour cette assemblée générale ordinaire de la Fédération régionale des chasseurs et je remercie tout particulièrement Alain MACHENIN de nous accueillir dans les locaux de sa fédération départementale.

Mon rapport moral va être semblable à celui de l'année dernière car les actions de la fédération régionale des chasseurs se poursuivent à la suite des changements de statuts intervenus il y a maintenant 3 ans.

Bien évidemment la fédération régionale assure comme chaque année son rôle de représentation des chasseurs et des fédérations départementales. Elle participe ainsi à plusieurs comités de suivis en particulier sur les politiques environnementales et l'aménagement du territoire, sur l'agriculture, la forêt, les aspects sanitaires. Cela permet de valoriser l'ensemble des actions des chasseurs et des fédérations départementales en termes de préservation des milieux naturels et de la biodiversité. On peut citer sa contribution à la stratégie des aires protégées pilotée par l'État et le Conseil régional.

Elle participe régulièrement aux travaux de l'Agence régionale de la Biodiversité dont elle est aussi administratrice.

Sur le thème de l'agriculture, notre fédération est un partenaire actif, depuis de nombreuses années, du programme agrifaune au niveau régional et au niveau national sur la thématique. Je vous rappelle que ce programme permet de réunir plusieurs acteurs du territoire que sont les chambres d'agriculture, la FNSEA, l'Office français de la biodiversité et l'association Hommes et Territoires.

Outre ces participations et contributions aux politiques en lien avec l'environnement et la faune sauvage, la fédération régionale anime à l'échelle régionale le dispositif nommé ECOCONTRIBUTION.

Créé il y a 4 ans, cet outil national permet de mobiliser un fond financier dédié à la protection et à la reconquête de la biodiversité. Il est donc réservé à des actions de préservation de la biodiversité, de connaissance de la faune de la flore et des habitats, de sensibilisation et d'éducation à la nature.

Ce fonds est alimenté par une « écocontribution » des chasseurs de 5 euros par validation et de 10 euros par l'OFB par permis de chasser.

Chaque région a donc une enveloppe qui lui est propre. Sur les 15 millions d'euros à l'échelle nationale, ce sont un peu plus de 900 000 euros par an qui sont ainsi disponibles pour les fédérations de la région Centre-Val de Loire. Ces 900 000 euros sont mobilisés pour des projets départementaux sur l'équilibre forêt gibier, l'aménagement et la préservation de leur territoire classé en espace naturel sensible ou encore pas des travaux d'entretien de zones humides avec l'arrachage de saules, le pâturage de prairies.

Chaque Fédération dispose d'une enveloppe de 30 000 euros pour les projets départementaux.

À l'échelle régionale ce sont 4 grands projets régionaux qui sont mis en œuvre.

Le premier concerne l'atlas des 30 mammifères, atlas qui est renouvelé tous les 10 ans avec, à chaque édition, des espèces en plus. La mobilisation a été compliquée à la sortie du Covid pour recueillir les observations, mais ce sont quand même plus de 74 900 observations de techniciens de fédérations, de piégeurs, de chasseurs et de bénévoles qui ont été relevées sur 12 mois.

L'atlas vient d'être imprimé et sa diffusion a débuté. 12 000 atlas papier ont été imprimés et sont actuellement diffusés aux écoles, lycées, collèges, administrations, partenaires régionaux et départementaux. L'atlas est aussi disponible gratuitement sur le site Internet des fédérations.

Le deuxième grand projet mis en place depuis le début de l'écocontribution concerne la sensibilisation et l'éducation à la nature à la préservation de l'environnement et de la biodiversité. L'objectif est double. Il s'agit d'abord de mutualiser le développement d'outils de sensibilisation pour nos animateurs nature et de minimiser les dépenses en termes de conception et de fabrication des outils. Mais aussi de soutenir financièrement les fédérations pour leurs actions d'animation sur le terrain. L'année dernière, un peu plus de 75 opérations de sensibilisation pour les écoliers et les élèves de collèges et lycées ont pu être réalisées dans ce cadre et environ 25 pour des interventions auprès de grand public.

Un troisième projet concerne le Lièvre d'Europe dont l'évolution des effectifs interroge les fédérations. Une étude de 3 ans a été mise en place et se termine l'été prochain. Elle doit permettre de mieux comprendre les facteurs exerçant une influence sur cette espèce et en particulier sur les levrauts en les équipant de GPS pendant 2 années de suite.

Un dernier programme pluriannuel, et pas des moindres, mobilise chaque année entre 400 000 et 500 000 euros de financement. C'est le programme DYNAGROBIO destiné à sensibiliser les agriculteurs et les collectivités sur les pratiques favorables à la biodiversité. Il permet surtout à mettre en œuvre des actions d'entretien et de création d'habitats favorables à la faune sauvage et à la biodiversité. Plusieurs aménagements sont développés sur le terrain, comme la plantation de haies ou encore l'implantation de couverts favorables à la biodiversité telles que les jachères environnement faune sauvage, ou le nouveau mélange pollifauniflor bénéfique à la faune sauvage et aux insectes pollinisateurs.

En moyenne 35 kilomètres de haies à vocation écologique sont plantés par an dans la région. Et 4 500 à 5 000 hectares de couverts environnementaux sont semés annuellement. Nous entrons, depuis le mois d'avril, dans la 4ème année de DYNAGROBIO !

À noter que ce programme sur les aménagements de milieux a été renforcé, de 2021 à 2023, par l'implication de la Fédération régionale et des fédérations départementales dans le programme « Plantons des haies ! ».

Une quarantaine de kilomètre de haies ont pu être implantée sur 4 départements de la région. Le financement provient du plan de relance mené par la France. Comme les précédents projets, celui-ci a été coordonné par la fédération régionale.

Certains projets vont être poursuivis les prochaines années si l'OFB les valide encore. Mais les conditions d'acceptation des projets sont de plus en plus strictes et restrictives. Il va falloir se concentrer principalement sur des espèces protégées, sur la préservation de milieux naturels d'intérêt patrimonial, sur des projets associant d'autres partenaires notamment dans le cadre de l'équilibre sylvo-cynégétique ou l'éducation à la nature. Je compte donc sur vos fédérations départementales pour proposer de nouveaux projets démontrant nos compétences en termes de connaissance et de préservation de la biodiversité. Sans les fédérations départementales, leur implication sur le terrain et leur soutien tant logistique que moral, le fonds biodiversité ne pourra pas être mobilisée dans son intégralité !

Pour terminer ce tour des actions de la fédération régionale, je vous rappelle qu'elle apporte également des services aux Fédérations en mutualisant des compétences en particulier sur le graphisme, l'achat groupé de fournitures comme pour les sacs venaison par exemple, la maintenance et le développement des sites internet, la veille médiatique, la saisie automatique de données, et même des tâches administratives comme l'envoi de mails en nombre.

Avant de conclure, je tiens à vous signaler que les activités de la Fédération régionale vous seront un peu plus détaillées au cours de cette AG. Toute l'équipe constituée d'Aude BOURON, Karine COLE et Emilie SEILER, vous présentera les différentes actions menées en 2022 et début 2023.

Je tenais à remercier le personnel de la fédération régionale pour tout le travail fourni cette année et leur implication dans le bon fonctionnement de notre structure régional.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite donc une très bonne assemblée générale. »

III. RAPPORT FINANCIER : COMPTES DE L'EXERCICE 2021-2022 DE LA FRCCVL ET RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

1) Présentation des comptes de l'exercice 2021-2022

Mademoiselle PENON-MURDZA, experte comptable, du cabinet ORCOM, présente les principaux éléments sur les comptes 2021-2022 de la FRCCVL, validés par le CA de la FRCCVL le 28 novembre 2022. Le détail des comptes est à disposition de l'ensemble des administrateurs au siège de la FRCCVL.

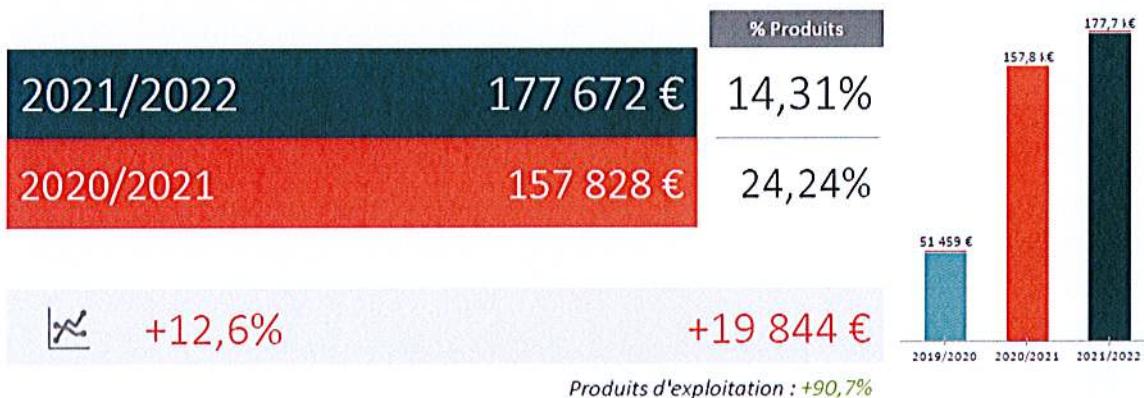
ACTIVITÉ GLOBALE

	2021/2022	2020/2021	Évolution
Ressources associatives	1 236 075 €	635 747 €	+94,4% 
Prestations vendues	5 397 €	15 310 €	-64,7% 
Activité globale	1 241 472 €	651 057 €	+90,7% 
Contributions volontaires	437 €	3 728 €	-88,3% 
Emplois contributions volontaires	437 €	3 728 €	-88,3% 

RESSOURCES ASSOCIATIVES

	2021/2022	2020/2021	Évolution
Concours publics et subv. d'exploitation	913 891 €	448 298 €	+103,9% ↗
Cotisations des adhérents	3 000 €	3 000 €	0% →
Utilisations des fonds dédiés	319 184 €	184 449 €	+73% ↗
Total des ressources	1 236 075 €	635 747 €	+94,4% ↗

CHARGES DE FONCTIONNEMENT



CHARGES EXTERNES (DÉTAIL)

	2021/2022	2020/2021	Évolution
Fournitures consommables	34 481 €	4 015 €	+30 466 €
Sous-traitance	9 550 €	9 499 €	+51 € +0,5%
Locations, Charges locatives	11 790 €	11 790 €	0 € 0%
Entretien, Réparations	9 545 €	8 085 €	+1 460 € +18,1%
Primes d'assurance	1 483 €	1 260 €	+223 € +17,7%
Personnel extérieur	0 €	557 €	-557 €
Intermédiaires et honoraires	9 800 €	9 431 €	+369 € +3,9%
Informations et communications	87 715 €	102 892 €	-15 177 € -14,8%
Déplacements, Réception	9 396 €	6 551 €	+2 845 € +43,4%
Frais postaux, Télécom.	2 613 €	2 516 €	+97 € +3,9%
Frais bancaires	306 €	230 €	+76 € +33%
Autres services extérieurs	993 €	1 002 €	-9 € -0,9%
TOTAL	177 672 €	157 828 €	+19 844 € +12,6%

IMPÔTS ET TAXES



CHARGES DE PERSONNEL



SYNTHÈSE DES CHARGES DE PERSONNEL

	2021/2022	2020/2021	Évolution	
Salaires bruts	140 856 €	196 881 €	-56 025 €	-28,5%
Charges sociales	68 276 €	98 831 €	-30 555 €	-30,9%
Taux de charges sociales	48,47%	50,2%	-1,7	
Intérimaires	0 €	557 €	-557 €	

SYNTHÈSE DES CHARGES

	2021/2022	2020/2021	Évolution
Charges de fonctionnement	177 672 €	157 828 €	+12,6%
Impôts et taxes	5 201 €	7 516 €	-30,8%
Charges de personnel	209 132 €	295 712 €	-29,3%
Reports en fonds dédiés	588 007 €	241 185 €	+143,8%
Total	1 004 969 €	714 270 €	+40,7% ↗

RÉSULTAT DE L'EXERCICE



SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

	2021/2022	2020/2021	Évolution
Résultat d'exploitation	-20 850 €	35 650 €	
Résultat financier	628 €	830 €	-24,3%
Résultat courant	-20 223 €	36 480 €	
Résultat de l'exercice	-20 321 €	36 365 €	
Capacité d'autofinancement	276 249 €	109 462 €	+152,4%

**CETTE CAPACITÉ DOIT ÊTRE CORRIGÉE PAR
L'ENSEMBLE DE VOS CHOIX DE FINANCEMENT**

Besoins financiers : Ce qui est sorti		Report : 276 251 €
Investissements		-3 999 €
Remboursements d'emprunts (Capital)		0 €
Remboursements sur autres financements		0 €
Total sorti		-3 999 € 
<i>A reporter : 272 252 €</i>		

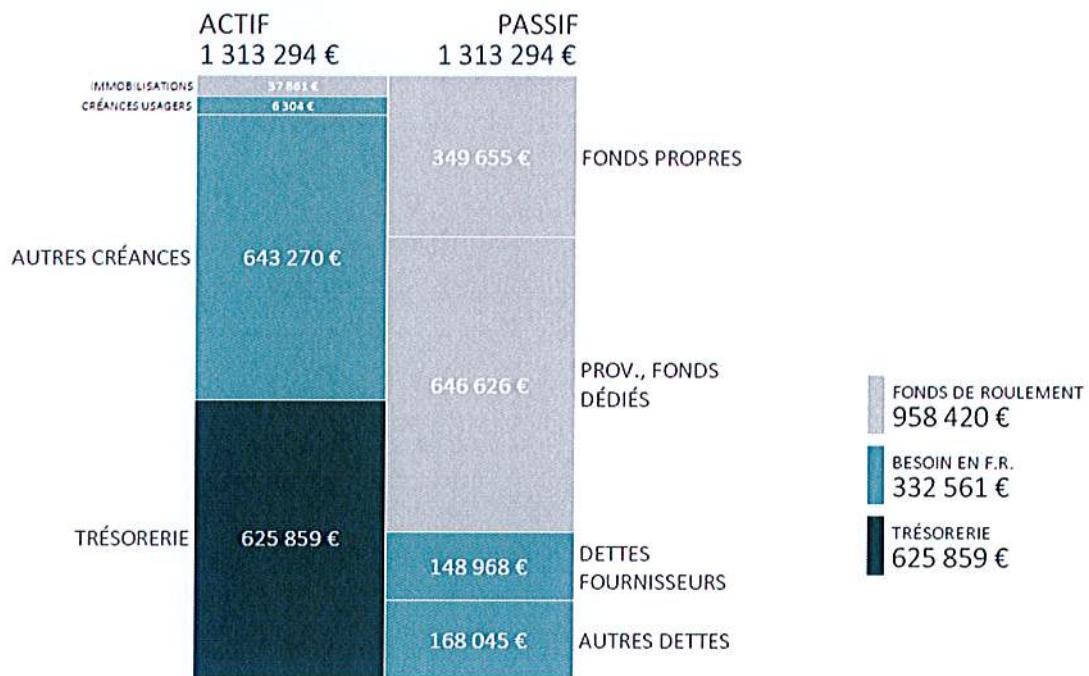
**CETTE CAPACITÉ DOIT ÊTRE CORRIGÉE PAR
L'ENSEMBLE DES DÉCALAGES LIÉS À L'EXPLOITATION**

	Ratios	Variation	Impact sur la trésorerie
	<i>Report : 272 252 €</i>		
Stocks		0 €	0 €
Créances usagers	421 jours	-4 006 €	+4 006 €
Dettes fournisseurs	162 jours	+130 794 €	+130 794 €
Autres créances		+297 633 €	-297 633 €
Autres dettes		+66 978 €	+66 978 €
Total des décalages		-95 855 €	
<i>Mouvement net de trésorerie : 176 397 €</i>			

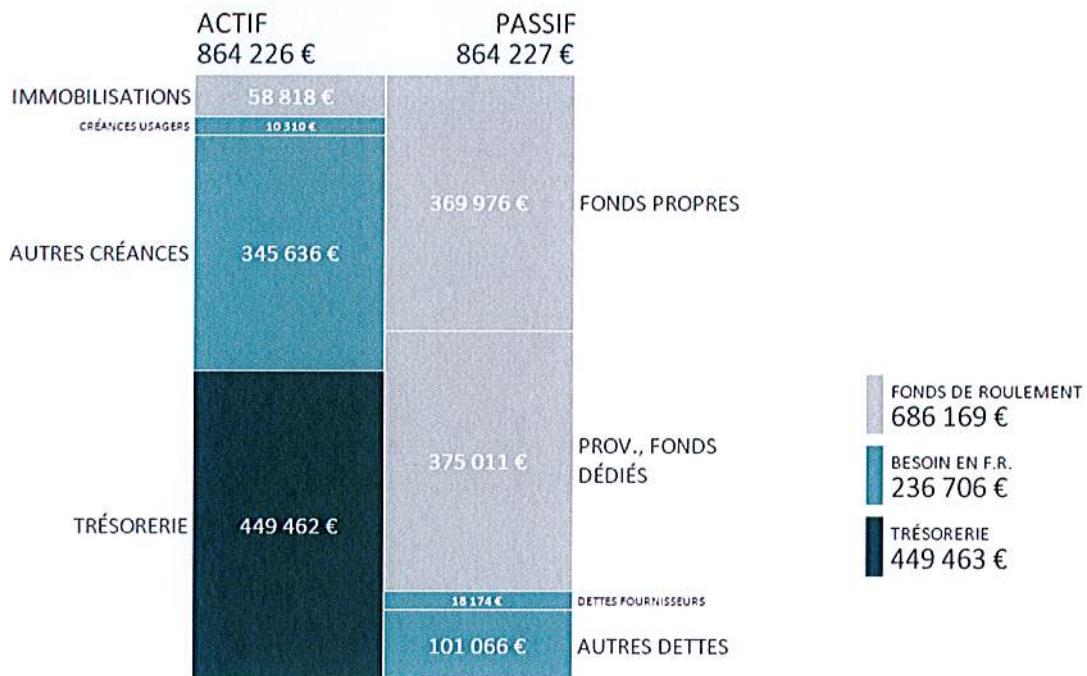
SOLDE DE TRÉSORERIE

Solde de trésorerie au 30/06/2021	449 462 €
+ Mouvements de trésorerie 2021/2022	+176 397 €
Solde de Trésorerie au 30/06/2022	625 859 €

BILAN AU 30/06/2022



BILAN AU 30/06/2021



2) Rapport général et rapport spécial du Commissaire aux Comptes

Madame LUCAS, du Cabinet Castelcom, fait lecture des deux rapports, à disposition des adhérents sur demande au siège de la FRCCVL.

Monsieur VUITTON propose ensuite d'adopter des résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion présenté par le Conseil d'Administration et le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes clos le 30 juin 2022, approuve les comptes de la Fédération, tels qu'ils ont été présentés dans ces rapports.

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus aux administrateurs de leur gestion, au titre de l'exercice 2021-2022.

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, propose que le résultat de – 20 321 € soit affecté aux réserves de gestion qui s'élèveront à **349 655 €**.

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

IV. PROJET DE BUDGET 2023-2024 DE LA FRCCVL

Madame BOURON rappelle les principaux éléments constitutifs du budget prévisionnel 2023-2024 adopté par le CA le 22 février dernier.

Madame BOURON présente les principaux éléments du budget.

Concernant le fonctionnement :

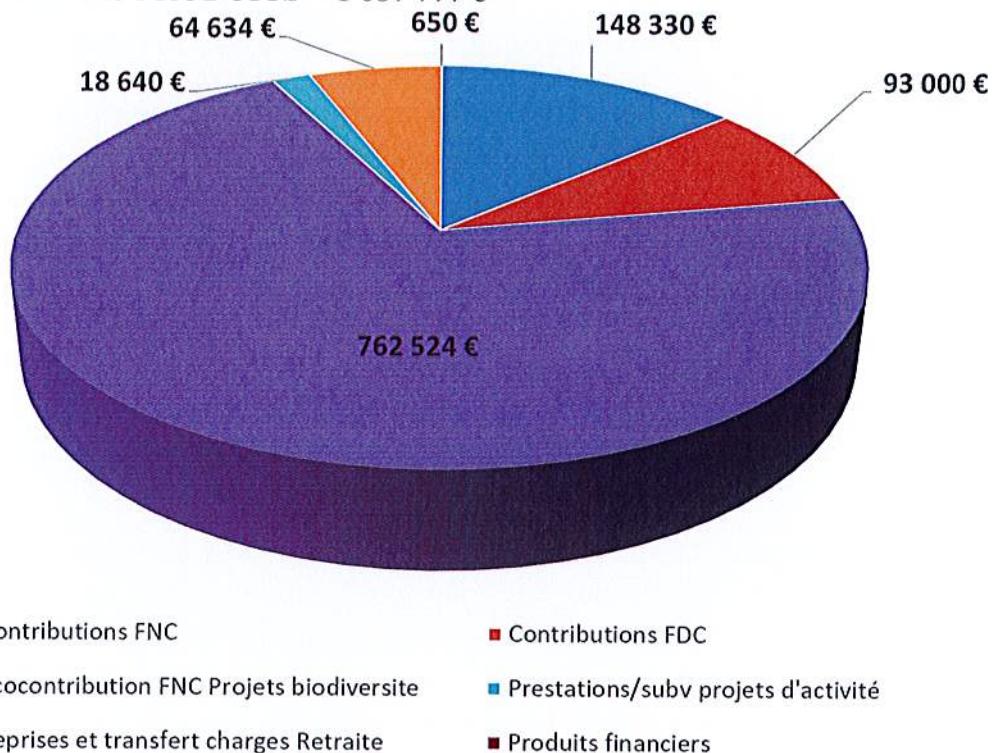
- 115 000 € de la FNC auxquels s'ajoute une « rallonge » de 5 555 € /département de la part de la FNC soit un total de 148 330 €
- La cotisation statutaire est de 500 euros par FDC soit 3000 € au total pour la région.
- Il a été intégré, afin d'équilibrer le budget, une cotisation exceptionnelle de 15000 € par FDC soit un total de 90 000 €

Concernant l'écocontribution :

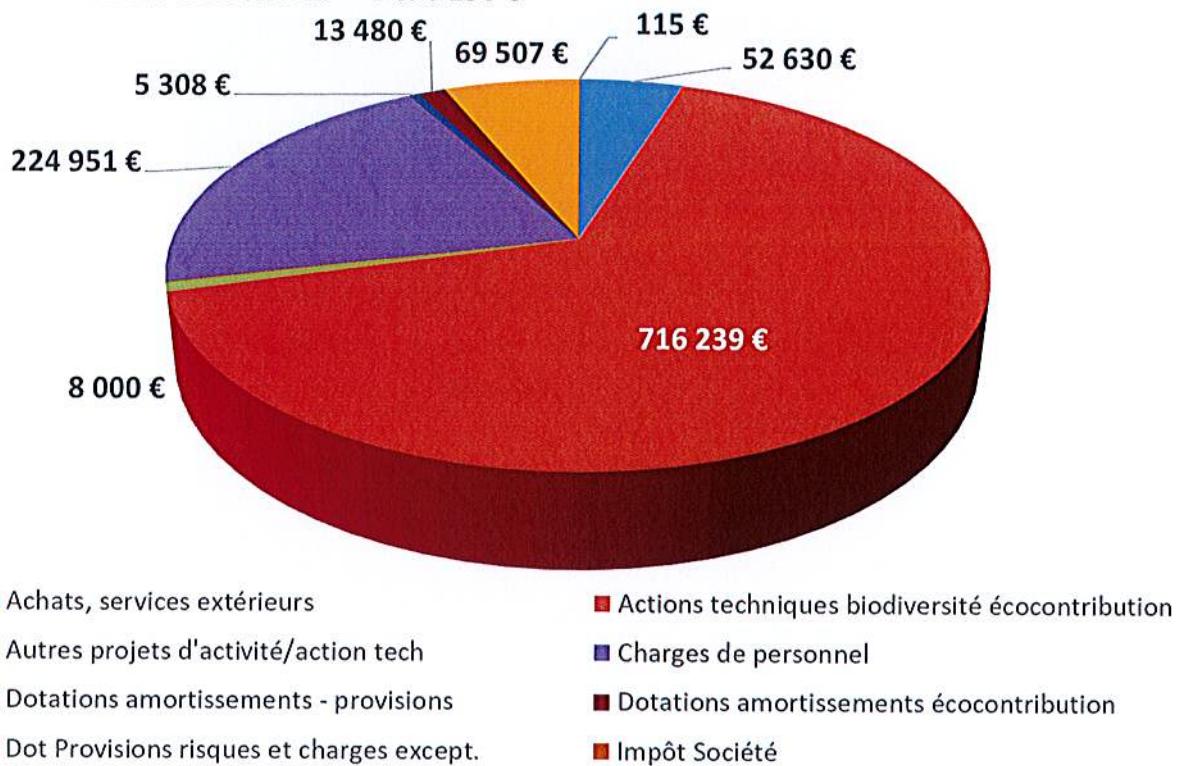
- Intégration des coûts de frais de personnels et investissements/prestations sur une année complète de projet
- 138 457 € pour la FRC = 46 300 € pour le fonctionnement et 92 172 € pour les supports destinés aux FDC
- 775 067 € pour redistribuer aux FDC

Les principaux chiffres donc les suivants :

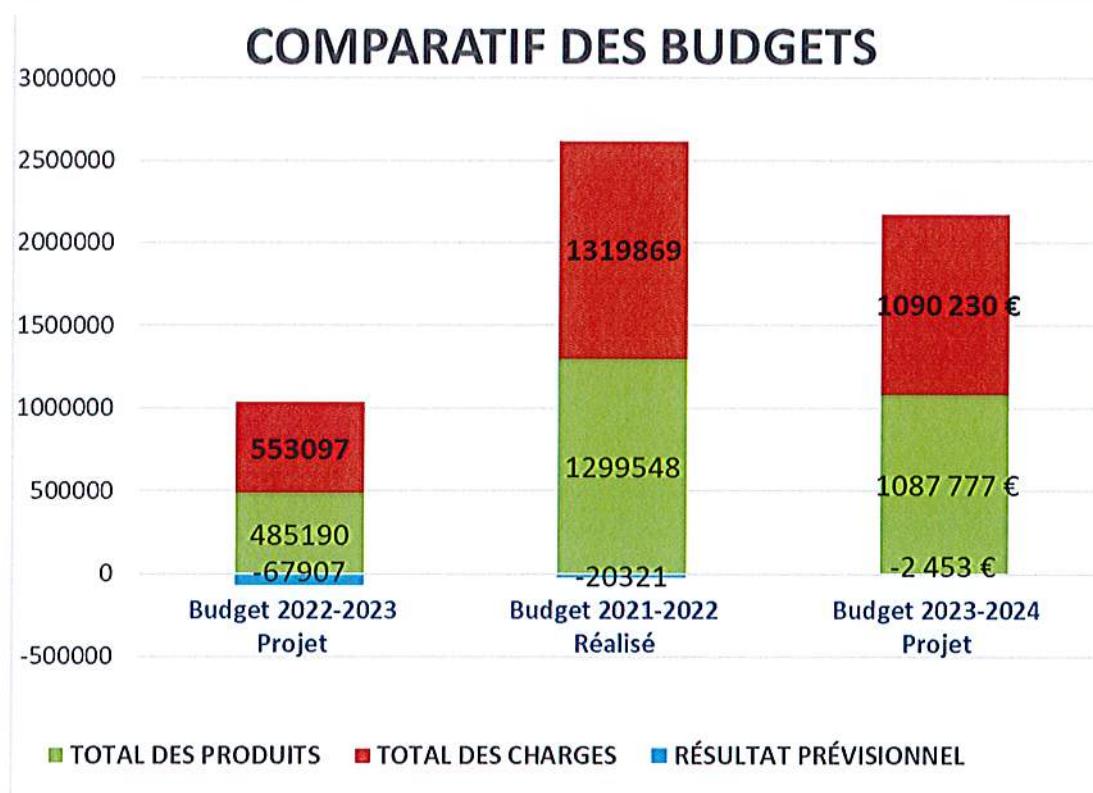
→ **TOTAL DES PRODUITS = 1 087 777 €**



→ **TOTAL DES CHARGES = 1 090 230 €**



Le résultat prévisionnel est donc de **- 2 453 €**.



Le Président fait ainsi voter les deux dernières résolutions suivantes :

QUATRIEME RESOLUTION

À la suite de la présentation du budget 2023-2024 par le Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale approuve celui-ci, caractérisé par un total de produits de 1 087 777 €, un total des charges de 1 090 230 € et donc un résultat déficitaire de 2 453 €.

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale autorise le Président à réaliser, au nom et pour le compte de la Fédération, la vente et l'achat de biens mobiliers et/ou immobiliers, propriété de la Fédération. À cet effet, l'Assemblée Générale décide de lui donner tous pouvoirs aux fins de signer tous actes et pièces, recevoir toutes sommes en quittance et généralement faire le nécessaire.

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

V. RAPPORT D'ACTIVITES

Madame BOURON, Madame COLE et Madame SEILER présentent ensuite, via un Powerpoint agrémenté d'illustrations, les principales actions de la FRCCVL. Toutes ces actions sont détaillées dans le rapport d'activités qui est mis à disposition du public via le site Internet de la FRC.

Après cette présentation, et l'ordre du jour étant épuisé, le Président VUITTON remercie l'ensemble des personnes présentes, lève la séance et invite les administrateurs et personnalités à partager le verre de l'amitié.

Le Président,
Hubert-Louis VUITTON

Le Secrétaire,
Alain BELLOY

